La vie de la colonie suisse de Paris

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelles du Cercle Commercial Suisse

Nous nous empressons de présenter à nos compatriotes et à leur famille, nos vœux les meilleurs de bonheur et de santé pour 1959.

Nous tenons à rappeler brièvement, ci-après, l'activité de notre Association :

Ecole du jour et du soir, — Service de Placement gratuit pour les ressortissants suisses et français, — Bibliothèque, — Réunions familiales, — Conférences, — Excursions, — Service de Secours et d'Assistance, — Consultations juridiques, — Bulletin gratuit.

La cotisation annuelle pour les membres actifs et passifs est de 800 francs minimum, et celle des membres bienfaiteurs de 2.000 francs minimum.

Nous remercions tous ceux qui peuvent ajouter un complément au minimum ci-dessus.

COURS DU SOIR

Nous avons le plaisir de rappeler à nos compatriotes que la deuxième période des cours du soir commencera le 1er février prochain. Les cours ont lieu de 20 à 22 h.

COURS PREVUS

Lundi : Anglais I ; Français II A.

Mardi : Français I ; Allemand II ; Sténographie française (cours de vitesse), système Stolze-Schrey.

Mercredi : Anglais II.

Jeudi : Français II B ; Allemand I ; Espagnol I (en cas d'un nombre suffisant de participants).

Vendredi : Français III ; Allemand III ; Italien I (en cas d'un nombre suffisant de participants).

Degré d'enseignement : 1er degré : pour débutante ; 2e degré : moyen ; 3e degré : supérieur.

Prix des cours : 2.000 francs (sauf pour le cours d'anglais), payables à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission : Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 800 francs, plus un droit d'inscription de 100 francs. Il est bien entendu que les étudiants, déjà inscrits pour la première période (octobre à fin janvier), continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

Dates d'inscription : Les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelle (9 à 12 heures, et 14 à 18 heures, sauf le samedi après-midi) et aux jours et heures suivants :

Mardi 20 janvier, de 20 h. 30 à 21 h. 30 ;

Samedi 24 janvier, de 15 h. à 17 h.

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examens de fin d'études : En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.

Les Genevois de Paris fêtent l'escalade

Dans un pittoresque et antique restaurant situé sur les quais de la Seine, face à Notre-Dame, on a entendu, pour la première fois, retentir, en décembre, le « Ce qu'è l'aino ». Les Genevois de Paris s'y étaient réunis, nombreux, pour y célébrer l'Escalade selon les rites, sous la présidence de l'Ambassadeur et de Mme Pierre Micheli.

Dans la salle décorée aux couleurs genevoises et éclairée par des lampions rouges à croix blanches, des bouquets de fleurs jaunes et rouges ornaient les tables autour desquelles régnait une joyeuse animation. Au centre de la salle, trônait une imposante marmite en chocolat portant l'écusson genevois que Swissair avait amenée la veille des bords du Léman avec tous les ingrédients indispensables.

M. Paul Gilliand, Directeur général de la Chambre de Commerce suisse en France, qui fut le dévoué organisateur de la manifestation, prit la parole, après que l'on eût dégusté la poule au riz traditionnelle, et lut le récit officiel écrit le 12 décembre 1602, à huit heures du matin par le Secrétaire du Conseil de Genève, narrant toutes les péripéties de la nuit historique qui consacra la défaite des envahisseurs savoyards. Puis, tous les convives écoutèrent, debout, les noms des victimes de l'agression et le « Ce qu'è l'aino » fut chanté avec émotion.

M. Pierre Micheli prit alors la parole et prononça un discours d'une haute élévation de pensée, rappelant les grandes heures de l'histoire de Genève, montrant les raisons profondes de l'attachement de ses citoyens à leur cité. Il conclut en déclarant : « Genève saura toujours poursuivre sa voie, si elle conserve son idéal et si elle reste fidèle à elle-même. Ce soir, après nous être inclinés devant la mémoire des héros de l'Escalade, nous nous redressons pour adresser des vœux à Genève, notre petite patrie, notre grande cité. »

D'un seul élan, l'assemblée entonna : « Allons, citoyens de grand cœur ! ». Puis, au cri de : « Qu'ainsi périssent les ennemis de la République ! », la somptueuse marmite fut brisée en mille morceaux par le doyen et le benjamin de l'assistance. Chacun en eut sa part et la soirée se poursuivit assez tard, tandis que les airs martiaux des fanfares militaires suisses rappelaient aux citoyens-soldats les souvenirs de leur séjour sous les drapeaux.

Cette très sympathique célébration de l'Escalade se continua assez tard dans une ambiance des plus cordiales.

Robert VAUCHER.